

membres contents et même enthousiastes. À Windsor et à St-Joachim, grandes assemblées, à Tecumseh, banquet. À l'assemblée régulière de Windsor, MM. Gaspard Pacaud, ancien membre de l'Assemblée législative, et F. X. Chauvin, journaliste, furent élus délégués à la convention de district.

Tous les rapports qui nous viennent de l'ouest de la province d'Ontario font foi du progrès rapide et constant de l'Union St-Joseph parmi nos compatriotes de cette partie du Canada.

FORT-WILLIAM.

Nous avons reçu de M. J. S. Coursoles, secrétaire du conseil de Fort-William, le rapport de l'assemblée des élections pour 1908, la liste des officiers élus et le rapport du trésorier. Les chiffres que nous fournit ce dernier accusent un état financier des plus satisfaisants. Cela n'est pas étonnant, car nous constatons par le rapport du secrétaire que ce conseil se compose de mutualistes enthousiastes, dévoués à l'œuvre de l'Union St-Joseph, fervents catholiques et bons patriotes. Nous sommes convaincus que l'avenir de la société, à Fort-William, est entre bonnes mains et nous nous en félicitons.

CONSEIL LOCAL DE SAYABEC.

Dimanche, le 16 février dernier, a eu lieu une belle assemblée des membres de l'Union St-Joseph, appartenant au Conseil local de Sayabec, à la sacristie de cette paroisse, que M. le Curé avait gracieusement mise à notre disposition.

Cette assemblée avait été convoquée par M. Tessier, organisateur en chef, qui se trouvant à Sayabec ce jour là, avait bien voulu nous réunir pour nous donner la bonne parole d'un officier très dévoué et très autorisé. M. le Curé avait eu l'amabilité d'annoncer la réunion du haut de la chaire, profitant de la circonstance pour dire sa pensée sur la société. Il a exhorté très fortement ses paroissiens à encourager les sociétés canadiennes-françaises et catholiques; comme elles poursuivent éminemment un but national et religieux; "Il est tout marqué d'avance, dit-il, que tous ceux qui ont à cœur l'avancement et la force de la nation canadienne-française doivent être avec et pour elles." Un bon nombre de personnes répondirent à l'appel de leur curé. L'assemblée commença, présidée par le Notaire Belzil, qui présenta l'orateur à l'assemblée. M. Tessier fut très heureux dans ses remarques. L'assistance l'écouta attentivement.

Il n'y a encore qu'un conseil provisoire de 40 membres, à Sayabec. Il nous expliqua la procédure qu'il y avait à suivre pour s'ériger en conseil. Il formula le vœu qu'à son prochain voyage à Sayabec, le nombre des membres aurait doublé. Cette espérance se réalisera, si ce n'est pas trop présumer du zèle qu'ont déjà montré les membres, quelques-uns particulièrement, dans la propagande et le recrutement.

Le président remercia l'orateur et l'assemblée fut close. On a raison de croire que cette assemblée n'aura pas eu qu'un effet passager, mais plutôt un résultat pratique et durable.

UN MEMBRE.